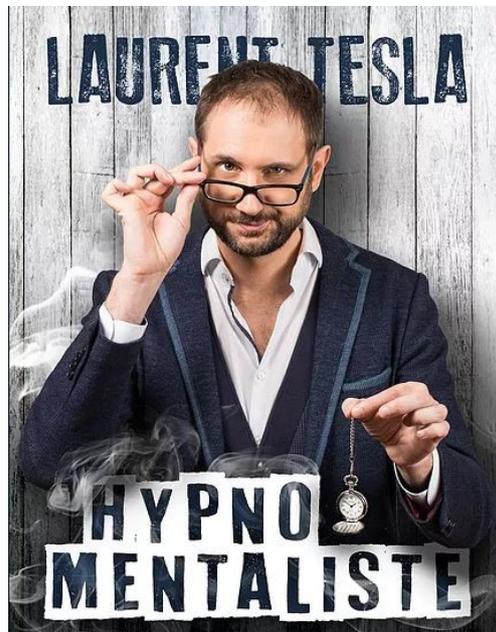


« LE MENTALISME : une source d'inspiration utile pour les chefs d'entreprise »

Le mentalisme est un art du spectacle dont le but est de reproduire, devant un public, des expériences mettant en scène l'esprit humain. Le mentaliste, doté d'une grande intelligence et de ressources sensorielles et extra-sensorielles hors normes, étudie le mental humain, observe, analyse et décrypte les comportements (verbaux et non verbaux) des individus, jusqu'à pouvoir lire dans leurs pensées.

Tout au long du spectacle de Laurent TESLA, Hypno-Mentaliste, vous pourrez apprécier son étonnante maîtrise de ses capacités mentales, dans une mise en scène toujours bienveillante. En outre, M. TESLA vous expliquera comment mettre à profit le mentalisme dans une entreprise.



Le président Gérard MAGAR et l'ensemble des dirigeants du CGA Alsace vous invitent, très cordialement, à venir assister à ce spectacle époustouflant et phénoménal, et, ainsi, à vivre différentes expériences impressionnantes et totalement bluffantes, dans une ambiance très détendue et chaleureuse.

AU PROGRAMME

9h30 : SPECTACLE

« LE MENTALISME :
une source d'inspiration utile
pour les chefs d'entreprise »

11h30 : AGO

13h00 : DÉJEUNER

Un déjeuner offert par membre

(une participation de 30 € par personne
supplémentaire est demandée)

Hôtel MERCURE,
20 place de Bordeaux - à Strasbourg

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE À L'ISSUE DU SPECTACLE

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 octobre 2018.
2. Rapport moral du Président concernant l'exercice 2018.
3. Rapport financier du Trésorier concernant l'exercice 2018.
4. Rapports des Censeurs concernant l'exercice 2018.
5. Approbation des comptes annuels clos en 2018 et approbation du texte de la résolution.
6. Approbation du texte de la résolution relative à l'affectation du résultat net comptable de l'exercice 2018.
7. Fixation du montant définitif de l'indemnité globale, pour fonctions électives, des membres du Comité de direction, au titre de l'année 2018. Approbation du texte de la résolution.
8. Budget prévisionnel relatif à l'exercice 2020 et fixation des montants des cotisations, ainsi que du montant prévisionnel de l'indemnité globale, pour fonctions électives, des membres du Comité de direction, au titre de l'année 2020. Approbation du texte de la résolution.
9. Élection et renouvellement des membres du Comité – 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Collèges.
10. Élection des Censeurs.
11. Questions diverses.

**En cas d'empêchement, merci de nous retourner
le pouvoir, daté et signé, et en y indiquant
la mention « Bon pour pouvoir ».**